

FICHE DU POSTE OCCUPÉ PAR :

Fiche révisable à tout moment en fonction des nécessités de service.

PRÉSENTATION DU POSTE

INTITULÉ DU POSTE	OUVRIER POLYVALENT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS
POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE	Sous la responsabilité du la Directrice du Marché et du Directeur d'Exploitation du MIN Toulouse Occitanie
POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME	<ul style="list-style-type: none"> • Directrice du Marché • Directeur Technique du MIN de Toulouse Occitanie • Responsable des infrastructures • Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments
DEFINITION GENERALE DU POSTE	Exécuter les travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments
LIEU D'ACTIVITE	Sites MIN-TO : - 146 - 200 avenue des Etats-Unis – 31200 Toulouse - 3 impasse du Marché Gare – 31200 Toulouse Site TLU : - 6 avenue de Fondeyre – 31200 Toulouse

ARCHITECTURE DU POSTE

MISSIONS	<p>Assurer les travaux d'entretien, d'aménagement et de maintenance des bâtiments.</p> <p>Diagnostiquer et contrôler les équipements relevant de sa ou de ses spécialités.</p> <p>Assurer, exécuter l'entretien courant des machines, des matériels, des véhicules et des locaux utilisés.</p>
----------	--

CONTEXTE D'EXERCICE DU POSTE

CHAMP D'AUTONOMIE RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie dans l'organisation de son travail et hiérarchisation des tâches. - Relation avec l'ensemble des services du MIN - Responsabilités sur les tâches confiées par la Direction Technique
CHAMP DE TECHNICITÉ	<p><u>Exécuter les travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maçonnerie : maintenir en état les installations, préparer

<p>Activités et tâches secondaires du poste</p>	<p>et exécuter les petits travaux dans ces domaines ou de carrelage et VRD.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peinture: réaliser des raccords d'enduits, la mise en peinture des murs, plafonds. - Poser des revêtements muraux et sol. - Plomberie : entretenir et remettre en état les installations. - Serrurerie : entretenir et maintenir en état les installations. - Menuiserie : entretenir et remettre en état les installations. <p><u>Aménagement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déménager, réaménager des locaux, exécuter des travaux de décoration. <p><u>Diagnostiquer et contrôler les équipements relevant de sa ou de ses spécialités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecter le dysfonctionnement dans les bâtiments - Prendre l'initiative d'une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif dans la limite de ses capacités technique. - Appliquer les normes techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels utilisés. <p><u>Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et des locaux utilisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la maintenance régulière de l'outillage et détecter les dysfonctionnements du matériel. - Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition. - Maintenir les locaux techniques en état de propreté et de fonctionnement. <p>Assurer la conduite d'un véhicule d'un PTAC supérieur à 3.5 tonnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transporter dans les conditions de sécurité et de rapidité optimales des produits, des véhicules. - Préparer et participer aux activités de chargement / déchargement. - Réaliser et faire réaliser le contrôle du bon état du véhicule.
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Signaler toute défaillance, anomalie ou problèmes liés à la conformité.
RISQUES DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - Manipulation de produits chimiques (toxiques, corrosifs...) - Manipulation de matériels de 35 Kg maximum - Pénibilité physique due aux postures - Exposition aux poussières - Risque d'électrocution et d'électrisation - Travail en hauteur - Travail sous circulation - Port des équipements de protection individuelle adaptés - Travaux avec bras au-dessus du cœur - Risques de brûlures - Risques d'irritations oculaires et cutanées - Risques d'inhalation de gaz et de fumées - Exposition au bruit
CONDITION D'EXERCICE DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - Horaires de travail : 8h00-12h00/13h00-17h00 - Travail en intérieur et en extérieur par tous les temps - Travail en équipe

(*) Cette rubrique pourra être complétée ultérieurement.
LES EXIGENCES DU POSTE

<p>RESSOURCES NECESSAIRES</p>	<p>Les compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - posséder des connaissances polyvalentes dans le monde du bâtiment - faire preuve d'endurance physique - savoir travailler en équipe, et appliquer des consignes strictes - être capable de supporter les aléas climatiques - maîtriser les différents outils de chantier - connaître les normes de sécurité, et les respecter <p>Formation CAP maintenance de bâtiments de collectivités, titre professionnel (TP) agent d'entretien du bâtiment ou équivalent</p> <p>Expérience 3 ans d'expérience minimum dans un poste similaire</p> <p>Permis B obligatoire – CACES (apprécié)</p> <p>Habilitation électrique adaptée aux travaux réalisés.</p> <p>Les comportements professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail en équipe. - Amabilité, diplomatie et courtoisie. - Dynamisme. - Ponctualité
<p>REMUNERATION</p>	<p>24 K € annuel bruts</p>

<p>Signature de l'intéressé(e)</p>	<p>Signature du supérieur hiérarchique</p>